

Séance extraordinaire du 16 décembre 2013

Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce seizième jour du mois de décembre deux mille treize (16 décembre 2013) à 20 h 27 au 1230 rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

FORMANT QUORUM

Renonciation à l'avis de convocation

Les membres du conseil sur le territoire de la municipalité étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation prévu à l'article 156 du *Code municipal*.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à vingt heures vingt-sept (20 h 27) sous la présidence de Monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Renonciation à l'avis de convocation

Ouverture de la séance

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 2. Groupe Ultima inc. – Renouvellement des couvertures d'assurances pour 2014
 3. Octroi de contrat- Réfection de la salle communautaire
- Période de questions
4. Clôture de la séance

2013-12-510

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, appuyée de Nicolas Gauthier et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance extraordinaire du 16 décembre 2013

2. Groupe Ultima inc. – Renouvellement des couvertures d'assurances pour 2014

2013-12-511

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Groupe Ultima inc. (mandataire de la MMQ) de la facture sommaire de 95 299,00 \$, taxes incluses, pour le renouvellement des couvertures d'assurances pour l'année 2014.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Octroi de contrat - Réfection de la salle communautaire

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a procédé à un appel d'offres public pour la réfection de la salle communautaire;

CONSIDÉRANT que treize (13) soumissionnaires ont présenté une soumission, comme suit :

Entrepreneurs	Montant Taxes incluses
Robert Lebel Construction inc.	151 991,39 \$
Construction Éric Longpré	155 137,60 \$
Rénovation Guy Lord inc.	155 652,01 \$
Lévesque et Associées Construction inc.	156 000,00 \$
Paul A. Bisson Inc.	158 283,78 \$
Henri St-Amant et Fils Inc	160 902,91 \$
A Plus Construction	171 814,43\$
Construction Mario Gélinas Ltée	176 711,44 \$
Constructions Raymond Chartrand inc.	178 800,00 \$
Construction RO inc.	183 615,08 \$
Construction G. Therrien (2010) inc.	187 409,00 \$
Construction Brodeur	190 821,08 \$
Index Construction	221 211,90 \$

CONSIDÉRANT que madame Hélène Beaudry, architecte de Beaudry & Palato a vérifié la soumission de Robert Lebel Construction inc. soumission la plus basse conforme et qu'elle en fait la recommandation;

2013-12-512

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie le contrat pour la réfection de la salle communautaire à Robert Lebel Construction inc. au montant de 151 991,39 \$, incluant les taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire fait un tour de table et demande aux conseillers et à la conseillère s'il y a des sujets dont ils aimeraient discuter.

Période de questions

Début : 20 h 29
Fin : 20 h 29 (pas de question)

Séance extraordinaire du 16 décembre 2013

4. Clôture de la séance

2013-12-513

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, appuyé de Gaëtan Léveillé et résolu que la séance soit levée à 20 h 30.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-
trésorière